
GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 30 juin 2024

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life



Placements mondiaux

Sun Life

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement (non audités), sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life (le « fonds ») a augmenté, passant de 166,7 millions de dollars à 203,3 millions de dollars en raison des ventes nettes positives et du rendement positif.

Pendant la période, les titres de série A du fonds ont dégagé un rendement de 2,7 %. Ce rendement est inférieur à celui de l'indice de référence mixte du fonds, composé à 50,0 % de l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch U.S. High Yield (couvert en \$ CA) et à 50,0 % de l'indice Morningstar LSTA Leveraged Loan (couvert en \$ CA), qui a inscrit un rendement de 3,2 %. L'indice général, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a inscrit un rendement de -0,4 %. Nous avons inclus les rendements de l'indice général pour vous aider à comprendre le rendement du fonds par rapport à celui du marché en général. Nous avons également inclus les rendements de l'indice de référence mixte du fonds, qui reflète plus étroitement les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le fonds investit et fournit un autre point de comparaison avec le rendement du fonds. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du fonds.

Le fonds a surclassé son indice général en raison de sa pondération dans les titres à revenu fixe à rendement élevé. Au cours de la période considérée, les titres à revenu fixe à rendement élevé ont mieux fait que les titres à revenu fixe de qualité supérieure.

Le début de l'année 2024 a été marqué par un changement important dans les prévisions d'inflation et de taux d'intérêt. Au départ, les marchés des titres à revenu fixe ont anticipé une baisse plus rapide des taux d'intérêt par les banques centrales. Cependant, les attentes ont été révisées à la baisse, car l'inflation est demeurée élevée dans les principales économies comme les États-Unis et la zone euro. Les deux régions ont d'abord annoncé des taux d'inflation supérieurs aux prévisions, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la nature durable de l'inflation dans le secteur des services.

Au cours de cette période, la Banque du Japon a fait exception parmi les économies développées en augmentant ses taux d'intérêt pour la première fois en 17 ans, signalant ainsi la fin des taux d'intérêt négatifs. Tandis que la plupart des banques centrales demeuraient prudentes au départ, la Banque nationale suisse a été la première à abaisser ses taux d'intérêt. Alors que la Réserve fédérale a maintenu ses taux inchangés, la Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour, le faisant passer de 5 % à 4,75 %. La Banque centrale européenne a également réduit ses taux d'intérêt en juin, l'inflation ayant reculé de manière significative au cours du premier semestre et les données économiques ayant commencé à montrer des signes de faiblesse. Les taux obligataires ont baissé en réponse à la réduction des taux d'intérêt par la Banque du Canada et la Banque centrale européenne, ce qui a entraîné des rendements positifs.

Dans l'ensemble des marchés émergents, le secteur des titres à revenu fixe a affiché un rendement supérieur, bénéficiant du rendement positif tout au long de la période des obligations libellées en monnaie forte et en monnaie locale. Les banques centrales des marchés émergents ont été les premières à réduire les taux d'intérêt, ces marchés ayant connu des niveaux d'inflation inférieurs à ceux des économies développées. Au cours de la période, les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations de première qualité. Les obligations de première qualité sont des obligations de la plus haute qualité désignées par une agence de notation; les obligations à rendement élevé sont plus spéculatives, et arborent une note de crédit inférieure aux obligations de première qualité. La croissance marquée de l'économie américaine et les taux de défaillance moins élevés ont contribué au rendement supérieur des obligations à rendement élevé.

La position du fonds dans la sous-catégorie d'actifs Narrowly Syndicated Credit a favorisé le rendement. La surpondération des prêts bancaires (assortis de taux variable) a contribué au rendement. Le rendement du marché des prêts a surclassé celui du marché des obligations (taux nominal fixe) de plus de 170 points de base au cours de la seconde moitié de la période considérée. Le fonds a également bénéficié de la sélection de titres de créance notés BB.

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Au cours du premier semestre de 2024, la sous-pondération du fonds dans les titres notés CCC a nuí au rendement relatif, étant donné que les titres notés CCC sont ceux qui ont affiché le meilleur rendement parmi les titres de créance. Le fonds a maintenu une position neutre par rapport à l'indice de référence dans les titres de créance notés B, mais la sélection des titres au sein de la catégorie a nuí au rendement relatif.

Événements récents

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Gestion d'actifs PMSL inc. a le plaisir d'offrir des améliorations supplémentaires à sa gamme de titres à revenu fixe sous forme de réductions des frais de gestion. Les frais de gestion du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life ont été réduits, passant de 1,25 % à 1,2 % pour la série A et de 0,75 % à 0,70 % pour la série F. Gestion d'actifs PMSL inc. s'efforce de rendre les placements accessibles grâce à des produits qui aident les investisseurs canadiens à atteindre la sécurité financière. La réduction des frais de gestion renforce l'offre de produits à revenu fixe de la Sun Life au Canada. Grâce à son expertise approfondie dans le domaine des titres à revenu fixe publics et privés, Gestion d'actifs PMSL inc. reconnaît l'importance d'avoir accès à une vaste gamme de titres à revenu fixe pour élaborer des solutions prospectives dans le contexte de marché actuel.

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits, comme le conflit militaire en cours en Ukraine, ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Crescent Capital Group LP, un membre du groupe du gestionnaire, pour agir à titre de sous-conseiller du fonds. Le sous-conseiller de Crescent Capital Group LP est Sun Life Capital Management (U.S.) LLC (« SLC É.-U. »), un membre du groupe du gestionnaire. La Financière Sun Life inc. détient aussi une participation majoritaire indirecte dans Crescent Capital Group LP.

Le fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Frais d'administration du fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris ceux qu'engage le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de cette charge est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du fonds qui se trouve dans les états financiers semestriels (non audités).

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Le fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du fonds »). Les coûts du fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au fonds. Le fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci sont répartis entre le fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 30 juin 2024.

Valeur liquidative du fonds par titre (\$)¹

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série A

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	10,04	9,82	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :			
Total des revenus	0,43	0,73	0,28
Total des charges	(0,08)	(0,16)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	(0,04)	(0,19)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,18)	0,39	(0,09)
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,27	0,92	(0,07)
Distributions :			
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,27)	(0,65)	(0,16)
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,01)
Distributions annuelles totales³	(0,27)	(0,65)	(0,17)
Valeur liquidative à la fin de la période	10,04	10,04	9,82

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série F

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	9,67	9,82	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :			
Total des revenus	0,41	0,73	0,25
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,11	(0,15)	(0,22)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,17)	1,62	0,04
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,30	2,10	0,02
Distributions :			
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,30)	(1,09)	(0,18)
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,02)
Distributions annuelles totales³	(0,30)	(1,09)	(0,20)
Valeur liquidative à la fin de la période	9,65	9,67	9,82

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I

	2024 (\$)	2023 (\$)	2022 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	10,13	9,81	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :			
Total des revenus	0,43	0,72	0,25
Total des charges	(0,01)	(0,01)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	(0,03)	(0,22)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,18)	0,35	0,02
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	0,34	1,03	0,05
Distributions :			
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,34)	(0,71)	(0,23)
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,02)
Distributions annuelles totales³	(0,34)	(0,71)	(0,25)
Valeur liquidative à la fin de la période	10,13	10,13	9,81

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du fonds pour la période close le 30 juin 2024.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série A

	2024	2023	2022
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	539	390	285
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	54	39	29
Ratio des frais de gestion (%)	1,58	1,61	1,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	1,58	1,61	1,61
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	57,78	86,28	24,56
Valeur liquidative par titre (\$) ¹	10,04	10,04	9,82

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série F

	2024	2023	2022
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	5 178	2 696	10
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	536	279	1
Ratio des frais de gestion (%)	0,98	1,02	1,03
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	0,98	1,02	1,03
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	57,78	86,28	24,56
Valeur liquidative par titre (\$) ¹	9,65	9,67	9,82

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I

	2024	2023	2022
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	197 548	163 568	153 177
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	19 504	16 150	15 611
Ratio des frais de gestion (%)	0,11	0,11	0,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	0,11	0,11	0,11
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	57,78	86,28	24,56
Valeur liquidative par titre (\$) ¹	10,13	10,13	9,81

¹ Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, sauf pour ce qui est des données pour le semestre le plus récent, qui sont au 30 juin 2024.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du fonds, les services d'administration générale du fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Voici les pourcentages et les principaux services payés à même les frais de gestion :

	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion annuels maximums (%)	Rémunération du courtier (%) [*]	Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit (%)
Titres de série A	1,20	36	64
Titres de série F	0,70	-	100
Titres de série I [†]	-	-	100

^{*} Comprend les commissions de ventes et de suivi.

[†] Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Rendement annuel

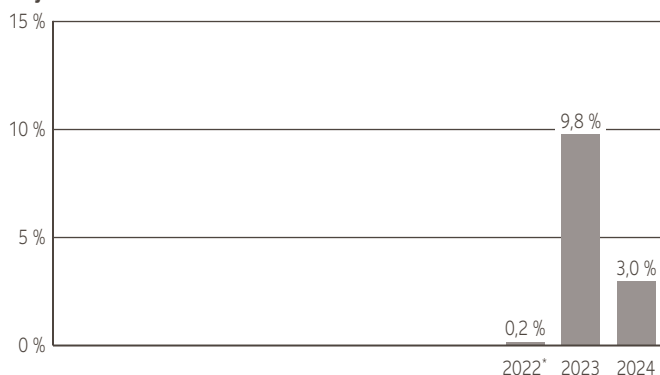
Le graphique ci-après présente le rendement annuel du fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque période.

Titres de série A – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



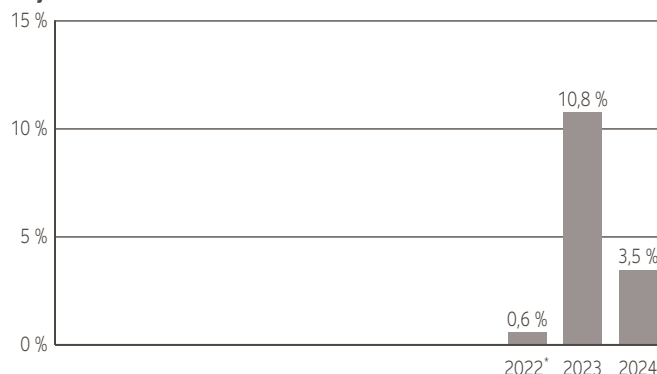
* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

Titres de série F – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

Titres de série I – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

Aperçu du portefeuille *

Au 30 juin 2024

Les 25 principaux titres

Titres	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6
2 TransDigm Inc., 8,06 %, 24 août 2028	1,2
3 Medline Borrower LP, 8,08 %, 23 octobre 2028	0,9
4 Calpine Corp., 2,00 %, 20 janvier 2031	0,8
5 1011778 BC ULC, 1,75 %, 23 septembre 2030	0,7
6 Caesars Entertainment Inc., 8,07 %, 27 janvier 2031	0,7
7 Cloud Software Group Inc., 4,50 %, 29 mars 2029	0,7
8 Vistra Operations Co. LLC, 7,75 %, 15 octobre 2031	0,6
9 Gen Digital Inc., 7,17 %, 12 septembre 2027	0,6
10 GTCR W Merger Sub LLC, 3,50 %, 20 septembre 2030	0,6
11 Elanco Animal Health Inc., 1,75 %, 4 février 2027	0,6
12 AthenaHealth Group Inc., 8,58 %, 15 février 2029	0,6
13 Iron Mountain Inc, 7,57 %, 31 janvier 2031	0,5
14 C&W Senior Financing DAC, 6,88 %, 15 septembre 2027	0,5
15 HUB International Ltd., 4,00 %, 20 juin 2030	0,5
16 Frontier Communications Holdings LLC, 8,75 %, 15 mai 2030	0,5
17 Prime Security Services Borrower LLC, 7,58 %, 15 octobre 2030	0,5
18 AppLovin Corp., 3,00 %, 19 août 2030	0,5
19 Venture Global LNG Inc., 8,13 %, 1 ^{er} juin 2028	0,5
20 PetSmart Inc., 9,17 %, 12 février 2028	0,5
21 Gainwell Acquisition Corp., 9,41 %, 1 ^{er} octobre 2027	0,5
22 CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp., 5,00 %, 1 ^{er} février 2028	0,5
23 Marriott Ownership Resorts Inc., 7,57 %, 17 mars 2031	0,4
24 Alliant Holdings Intermediate LLC / Alliant Holdings Co., 6,75 %, 15 octobre 2027	0,4
25 MH Sub I LLC, 9,58 %, 25 avril 2028	0,4
21,8	
Valeur liquidative totale (en milliers)	203 266 \$

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Répartition par secteur

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Obligations de sociétés américaines	85,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6
Obligations de sociétés internationales	7,1
Obligations de sociétés canadiennes	4,7
Autres actifs, moins les passifs	(4,6)
	100,0

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Titres à revenu fixe américains	85,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6
Titres à revenu fixe internationaux	7,1
Titres à revenu fixe canadiens	4,7
Autres actifs, moins les passifs	(4,6)
	100,0

* Information au 30 juin 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com ou en nous envoyant un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859
info@placementsmondiauxsunlife.com
www.placementsmondiauxsunlife.com